

**RAPPORT DE CORRECTION**  
**DE DISSERTATION DE CULTURE GÉNÉRALE**  
**Conception emlyon BS/HEC Paris**

# SOMMAIRE

<b>le sujet</b>	<b>2</b>
<b>Attentes du jury</b>	<b>3</b>
<b>Remarques de correction</b>	<b>4</b>
<b>Conseils aux futurs candidats</b>	<b>7</b>

# Le sujet



Code sujet : 254

Conception : Emlyon BS – HEC Paris

---

## DISSERTATION DE CULTURE GÉNÉRALE

OPTIONS : SCIENTIFIQUE, ÉCONOMIQUE et TECHNOLOGIQUE

Mardi 30 avril 2019, de 8 h. à 12 h.

---

Les blessures de la mémoire.

**N.B. :**

*Il sera tenu compte des qualités de plan et d'exposition, ainsi que de la correction de la langue.  
Aucun document n'est autorisé.*

*L'utilisation de toute calculatrice et de tout autre matériel électronique est interdite.*

# Les attentes du jury

Préalables :

Un changement important est intervenu cette année, puisque a été mise en place une nouvelle épreuve "fusionnée" sur le principe d'une co-conception et d'un co-pilotage de l'équipe de correcteurs entre l'emlyon business school et HEC Paris, avec une concertation et un travail conjoint entre les deux concepteurs. La correction de cette nouvelle épreuve a nécessairement pris en compte les critères d'évaluation des deux écoles et en a réalisé une synthèse.

Pour la conception du sujet, certaines pratiques, propres notamment à l'emlyon business school, ont évolué. Le sujet proposé peut prendre une forme interrogative, mais cela n'a plus rien d'obligatoire (le sujet cette année n'était pas une question) ; le thème étudié peut apparaître dans le sujet (comme cette année : « la mémoire ») mais là encore nous ne considérons pas cela comme une règle absolue : un sujet comme « se souvenir de soi », ou « pourquoi raconter ses souvenirs ? » était possible.

Il est fortement conseillé aux candidats d'être synthétiques et incisifs, même si plus aucune limite explicite du nombre de pages ne leur est imposée.

Enfin, les fautes d'orthographe et/ou de syntaxe ne donnent pas lieu à des pénalités chiffrées (comme auparavant pour l'emlyon) mais il est bien sûr tenu compte de la qualité de l'expression écrite, qui joue un rôle important dans l'évaluation.

Nous réaffirmons par ailleurs des règles fondamentales : le sujet de culture générale qui sera proposé aux candidats dans le cadre de cette fusion sera immédiatement lisible et compréhensible, il appartiendra au cœur du champ notionnel, et tout candidat qui a travaillé pendant l'année pourra le traiter ; il engagera une réflexion philosophique qui pourra être alimentée par des références culturelles variées, notamment littéraires.

Le sujet cette année :

Le sujet proposé cette année ne se présentait pas sous forme de question mais reprenait le thème de la mémoire et l'associait à un autre concept, ce qui aurait dû permettre non seulement de mobiliser les connaissances acquises, mais de réfléchir à nouveau sur le sens de la notion étudiée.

Nous attendions des candidats qu'ils ne prennent pas les concepts du sujet pour une évidence, mais en fassent l'analyse, et s'étonnent du rapprochement entre blessures et mémoire. Car si, en restant encore trop simple, on considère la mémoire comme une activité de restitution des représentations passées, c'est au présent que se fait cette restitution. Même si l'on s'en tient à la définition d'une mémoire seulement restitutive, elle sert à assurer l'unité et la cohérence de la conscience, dans ses actions comme dans ses connaissances. Ne dit-on pas que la mémoire est l'acte même de la conscience, et que, sans mémoire, la conscience serait aliénée par la discontinuité de l'instant ? Selon cette définition - encore une fois discutable - de la mémoire, cette dernière faculté devrait paraître protéger le moi des affections liées au devenir, réassurer la conscience, assurer sa reconnaissance. Comment dès lors une restitution du passé pourrait-elle blesser cette mémoire, et donc cette conscience, alors que cette faculté semble plutôt avoir pour vocation la maîtrise du moi sur son propre devenir ?

C'est donc que l'existence - indubitable - des blessures de la mémoire : regret, nostalgie, retour du refoulé, prouve que la mémoire n'est pas le produit d'une activité dominante de restitution, mais qu'elle a une autonomie, une puissance d'inertie, un pouvoir de rémanence qui en fait une source de souffrance pour la maîtrise de soi de la conscience.

Nous attendions des candidats qu'ils questionnent le sujet, qu'ils l'affrontent et qu'ils définissent au fur et à mesure la mémoire, comme une activité – et non simplement une « zone de stockage » comme nous l'avons trouvé – mais aussi les blessures, qui ne pouvaient être résumées à l'oubli, à l'hypermnésie, ou même aux seuls traumatismes du passé. Nous attendions également une réflexion sur les sens de la mémoire : mémorisation mais aussi rappel des souvenirs, mémoire individuelle mais aussi collective, mémoire volontaire mais aussi involontaire... là où le concept semble aller de soi dans de nombreuses copies. Nous rappelons aux candidats que si « la mémoire » peut sembler un concept « connu » puisqu'il a été étudié tout au long de l'année, ils doivent – c'est précisément le sens de l'exercice demandé ! - le repenser, le réinterroger et le redéfinir dans le cadre du sujet donné.

## Remarques de correction

Le sujet, qui ne présentait pourtant pas de difficultés de compréhension, ni de piège, n'est souvent pas lu pour lui-même. Au terme de « blessures » est substitué celui de « dysfonctionnements » ou même « d'oubli » - sans que soit expliqué en quoi l'oubli peut être une blessure - et la mémoire blessée se réduit à la mémoire amnésique. Le pluriel « des » blessures n'est pas interrogé, et laisse place à une homogénéisation plate, les blessures se réduisant au souvenir traumatique. Les blessures de la mémoire ne sont pourtant pas la mémoire des blessures.

Mais c'est surtout le concept de « mémoire » lui-même qui souffre cruellement d'absence de définition. La mémoire est essentialisée, voire personnifiée, ce qui entraîne un examen mécanique des relations entre elle et ses blessures.

Certains candidats n'ont pas vu le double sens - objectif et subjectif – du génitif « de la mémoire » et ne traitent donc du sujet que de manière partielle. Mais, même lorsque ce double sens est aperçu, peu de copies parviennent à donner vie et mouvement à leur réflexion : la troisième partie, en particulier, est juxtaposée aux deux premières de manière artificielle, les candidats convoquant, sans l'articuler à ce qui précède, un exposé sur l'identité ou même sur « l'homme » en général qui ne pourrait se passer de mémoire.

La plupart des candidats n'envisagent qu'une mémoire d'événements passés douloureux, et seuls quelques-uns abordent la question du retour douloureux du souvenir des événements heureux (la nostalgie ...) : là où le sujet appelait à une réflexion sur la temporalité, et l'expérience vécue d'un passé à la fois révolu et présent, nous n'avons souvent qu'une conception paradoxalement statique de la mémoire, décrite comme un objet pouvant être abîmé.

Les copies respectent en général les règles formelles de la dissertation, mais la composition est souvent fragile, voire peu cohérente. Il est fréquent qu'après une tentative louable d'analyse, le candidat oublie ses efforts et leurs résultats, pour se lancer dans un plan qui a un rapport incertain avec le problème qu'il a pourtant dégagé.

Si cette année le sujet a semble-t-il permis de mobiliser avec un relatif bonheur des références littéraires pertinentes (Fictions de Borgès, La légende des siècles de Hugo, Andromaque de Racine, L'Odyssée de Homère, Le Voyageur sans bagage de Anouilh ...) c'est aussi précisément là, que parfois le bât blesse. La récitation des références remplace l'analyse et l'usage répétitif des illustrations donne un tour descriptif au propos, au détriment d'une pensée conceptuelle.

L'organisation la plus commune des parties commence par décrire les différentes blessures de la mémoire (1), avant d'en chercher les causes (2), puis de se demander comment les guérir, ou plus généralement : que faire de ces blessures ? (3)

Une autre progression récurrente débute par la description d'une mémoire atteinte par la maladie ou les « dysfonctionnements », une mémoire blessée (1), avant d'envisager une mémoire elle-même blessante (le souvenir est douloureux) (2) et d'envisager enfin une guérison possible, par la remémoration volontaire, la commémoration, ou le pardon (3).

Lorsque le candidat articule bien ces différentes parties, et surtout redéfinit au fur et à mesure la mémoire, en interroge les différentes modalités, une telle composition peut réussir à proposer une réflexion pertinente. Ainsi, certaines copies - qui sont notées au-dessus de 10, et peuvent obtenir jusqu'à 13 ou 14, à proportion de la qualité à la fois de l'écriture et de la réflexion - ne produisent pas une juxtaposition statique, mais sont attentives au cœur du problème, et s'approprient le sujet : une copie se demande par exemple comment la mémoire peut être blessée si elle n'est pas une substance corporelle, mais une activité temporelle, une autre interroge la norme implicite d'une mémoire sans blessure : si la mémoire ne peut être blessée, n'est-elle pas qu'un stockage numérique inhumain d'informations ?

Les très mauvaises copies (de 1 à 5) sont rares, mais nous en avons trouvées : elles sont mal écrites, les idées sont mal organisées et surtout, elles substituent totalement au traitement du sujet la récitation de bribes de cours plus ou moins maîtrisées. Certaines copies ne respectent pas les règles élémentaires de la dissertation (une introduction claire, trois parties, une conclusion) et d'autres deviennent illisibles par la multiplication de ratures, de fautes d'orthographe, ou une graphie quasiment indéchiffrable.

A rebours de la majorité des copies qui n'interroge jamais la mémoire comme faculté de la conscience, qui la présente comme une simple activité mécanique de stockage, et de celles qui présentent les blessures, tout aussi mécaniquement, comme des maladies, ou comme le souvenir de blessures, nous avons trouvé des copies qui ont su considérer le sujet, et donc la mémoire, comme un problème.

Les meilleures copies - qui sont notées à partir de 15 - sont celles qui, ne prenant pas les concepts du sujet pour une évidence, en font l'analyse, et s'étonnent à juste titre du rapprochement entre blessures et mémoire.

Certaines copies font ainsi la remarque que la mémoire n'est pas une activité de simple répétition, voire un simple registre, puisqu'elle requiert un acte de la conscience au présent, que cet acte est dirigé, signifié en vue du sens du présent, et que la mémoire est donc une reconstruction du passé, qui consiste à en oublier la plus grande part. Ce faisant, la mémoire – même collective – n'est nullement au passé, mais au présent et engage le sens de l'acte de la conscience. Une blessure de la mémoire est donc une représentation du passé qui empêche de vivre le présent comme un commencement, met en souffrance la capacité de la conscience de faire synthèse avec elle-même, révèle les limites du pouvoir de la conscience.

De même, dans l'ordre de la mémoire collective, ce qui blesse un peuple est son incapacité, du fait des guerres intestines du passé, à en refaire un avec lui-même. Cette blessure qui ne passe pas est cette manière dont un peuple, dans le présent de son existence sociale, ne parvient plus à faire société autour d'un passé commun, car la blessure des uns [les arméniens, les juifs, les esclaves noirs etc...] n'est pas assumée comme une blessure pour tous.

Certaines bonnes copies font remarquer justement que, de même que la blessure est une atteinte à l'intégrité du corps, de même la mémoire est atteinte à l'intégrité de la conscience présente ; ce que quelques-unes mettent en évidence en parlant, avec intelligence, de la psychanalyse. Ce n'est pas, en effet, le refoulement en lui-même qui engage les souffrances du présent, puisque ce refoulement est un acte du passé face un événement traumatique, mais bien le retour du refoulé, c'est-à-dire l'impossibilité de la conscience actuelle à empêcher les réminiscences des représentations dérivées du refoulé. Ainsi le malade ne souffre pas d'oubli pur – une bonne copie faisant justement remarquer que, en cas d'oubli pur, il ne pourrait y avoir aucune souffrance – mais bien de l'autonomie de la mémoire, de ce pouvoir qui est le sien de projeter le présent au-delà de lui-même, de contraindre la conscience à vivre son passé sur le mode de l'inadéquation, de troubler l'ataraxie de l'instant.

Nous avons valorisé toutes les copies qui, d'une manière ou d'une autre, renoncent à faire la liste strictement illustrative des blessures de la mémoire, pour se demander si elle n'est pas blessante dans sa nature, du fait qu'elle ne laisse pas le moi coïncider avec lui-même.

Si toutes les copies ne parviennent pas à ce niveau de problématisation, nous avons valorisé - entre 12 et 14 - les copies qui étudient le lien entre la mémoire blessée et la mémoire blessante, au lieu d'énumérer simplement cette distinction : si la mémoire est blessée, est-ce parce qu'elle devient incapable de souvenir, comme le disent beaucoup de copies, ou plutôt parce qu'elle devient incapable d'oublier, c'est-à-dire de réinterpréter le passé en fonction des besoins du présent ? Une mémoire simplement amnésique ne produirait pas de blessures, puisque le passé serait simplement nul pour la conscience présente. On ne peut souffrir du passé que parce qu'il est encore présent, sous une certaine forme, qui cependant ne peut faire l'objet d'un acte de présentification simple.

La mémoire est précisément autre chose qu'une activité annexe de la conscience : si elle blesse, c'est peut-être parce qu'elle est blessée dans sa capacité d'oubli et de réinterprétation ; c'est parce que la conscience est temporelle dans sa nature, que la mémoire exprime l'épreuve de l'existence et du temps. Quelques trop rares copies utilisent dans cette perspective la référence bergsonienne.

## Conseils aux futurs candidats

Nous avons particulièrement sanctionné les copies qui ne questionnent pas le sujet, qui ne l'affrontent pas. Aborder - si possible tout au long de la copie - le sujet comme un problème, a toujours été valorisé. Inversement, l'accumulation de références ou d'exemples sans aucun esprit critique et surtout sans attention portée au sujet lui-même, est, redisons-le, pénalisée. Savoir « par cœur » telle ou telle citation est inutile si celle-ci n'apporte rien au raisonnement ; le but de l'épreuve n'est nullement de multiplier les références pour elles-mêmes. Rappelons également que l'usage de sites internet qui accumulent mécaniquement les mêmes références [qu'on retrouve massivement ensuite dans les copies] est profondément contre-productif : il faut rappeler aux candidats l'impérieuse nécessité de s'inspirer du cours de leurs professeurs de philosophie et de lettres, cours qui visent à leur montrer que la culture générale est une activité d'intelligence, de réflexion, d'émotion, de lectures, d'écriture. Nous constatons que très peu d'étudiants lisent les œuvres dont ils parlent, et préfèrent travailler à partir des sites et non à partir du cours. Cette mécanisation de la culture produit un nombre très grand de copies faiblement notées, car la culture n'y est plus un geste libre, propre, personnel au bon sens du terme.

Il est rappelé aux candidats qu'ils ne doivent pas non plus transformer le sujet qui leur est donné. En l'occurrence, le sujet n'était pas simplement un sujet sur l'oubli, ni sur l'identité au cours du temps ; on ne pouvait réduire la question à sa dimension individuelle, pas plus qu'on ne devait seulement la traiter à partir de son sens collectif. Bref, il faut lire le sujet, se l'approprier, le penser.

Enfin, nous ne pouvons que rappeler qu'il est impossible dans une composition de culture générale de dissocier le fond de la forme, ce qui implique d'écrire de manière correcte, sinon élégante, d'être clair et d'argumenter de façon cohérente. La dissertation ne saurait par ailleurs se définir comme une structure purement formelle se subdivisant en parties et sous-parties explicitement nommées et numérotées (I, II, III, A, B, C) : cette présentation est maladroite et fait plutôt obstacle à la lecture. Un grand nombre de copies présente, au début de chaque partie, un résumé numéroté de l'argument qui va suivre. Cette mécanisation de la dissertation est profondément à bannir, rendant la lecture de la copie inutilement formelle.